

TEXTES: ISIDORE RAPOSO

Pour la population, le projet AggloY avait, exception faite des travaux liés à la mobilité douce, relativement peu de visibilité. Désormais, il va en gagner avec la concrétisation du plan de quartier de Longemale, sur le territoire de Pomy, à la limite d'Yverdon-les-Bains. Lancé en 2009, ce projet a failli ne pas aboutir. Mais la priorisation des projets d'agglomération, exigée par l'Etat, a permis de débloquer la situation. Les partenaires de ce nouveau quartier, qui devrait accueillir un peu plus de 200 habitants, ont présenté hier les étapes qui devraient aboutir à la livraison des 120 logements prévus en 2026.

Ce nouveau quartier pourrait faire figure d'emblème pour le projet d'agglomération AggloY. Tout d'abord parce qu'il a été conçu en bonne entente par les communes limitrophes, ce que n'a pas manqué de souligner le syndic de Pomy Yvan Débieux: «Nous avons eu de bons contacts et de belles synergies avec Yverdon.» Un élément positif lorsqu'on sait les tensions nées entre certaines communes limitrophes et la ville-centre durant les premières années d'AggloY.

Non seulement les deux communes se sont entendues pour adapter la rue de Calamin à la mobilité douce, favorisant ainsi un accès direct par les transports publics à l'Orif et au nouveau quartier, mais aussi pour que du point de vue urbanistique, les nouvelles constructions s'intègrent dans le paysage qui domine l'avenue des Pins.

Yvan Débieux ne s'est pas trop attardé sur les étapes d'une procédure lancée par Pomy en 2009, qui a abouti à l'adoption du plan de quartier par le Conseil général en 2017, puis par le Canton... qui a ensuite opposé un refus. Le temps pour le Conseil d'Etat de s'attribuer la compétence sur la compensation des surfaces d'assolement, et pour le comité de pilotage d'AggloY, un peu forcé il faut le dire, d'établir des priorités. Et c'est sous le sapin de Noël, en décembre dernier, que les autorités de Pomy, à leur grande surprise, ont découvert le sésame de l'Etat.

Les partenaires du projet de Longemale veulent en faire un quartier exemplaire, autant en termes de mixité sociale que de durabilité. Yann Pathey, cogérant de Gefiswiss, s'appuyant sur des projets réalisés à Zinal (VS) et Estavayer-le-Lac (FR), a expliqué que ce quartier serait doté d'un système de chauffage/refroidissement de nouvelle génération, avec pompe à chaleur, récupérateurs de chaleur en toiture, ou encore exploitation des sources annexes, notamment du parking souterrain pour l'air tempéré.

Si la thématique de l'énergie et de la durabilité est incontournable, il en est une autre bien plus importante: celle de la mixité intergénérationnelle. Gefiswiss a défini avec des partenaires sociaux, notamment l'Avasad, faitière des centres médico-sociaux vaudois, les critères devant favoriser une intégration idéale.

Les appartements seront ainsi adaptables, de manière à permettre aux occupants d'y vivre le plus longtemps possible. «Le but est d'éviter l'aspect ghetto», explique Yann Pathey. Un sentier didactique, dédié à la

« Nous sommes à la convergence entre le milieu urbain et le milieu rural. »

Sandro Pacifico, associé du Bureau Dolci Architectes



## AggloY prend de la hauteur à Longemale

POMY Un nouveau quartier sur les rails à la limite du centre régional. Mobilité douce, durabilité et mixité l'ont inspiré.

Une esquisse de ce qui pourrait être le futur quartier. Le projet définitif sera mis à l'enquête à l'été 2022. DOLCI ARCHITECTES

petite faune, et des jardins communautaires seront aussi aménagés, afin de favoriser les liens entre les habitants.

Impliqué dès l'origine du projet en 2009, Sandro Pacifico, associé du bureau yverdonnois Dolci Architectes, a mis en relief l'importance stratégique de ce quartier, véritable interface entre deux mondes. Les futurs habitants auront en effet une vue panoramique sur la campagne et les Alpes d'un côté, la ville et le Jura de l'autre.

«Nous sommes à la convergence entre le milieu urbain et le milieu rural. Pour concevoir ce quartier, nous sommes partis des vides», explique l'architecte en illustrant le propos avec une image montrant la parcelle de 18 500 m<sup>2</sup>, propriété de la Commune de Pomy: face à l'Orif, non loin du futur rond-point qui sera aménagé à l'intersection du chemin de Calamin et des routes de Moudon et de Valeyres, un espace sera dédié à une place urbaine; un deuxième espace s'ouvre sur le paysage rural; le troisième accueillera le bâti et les lieux de détente.

Ces trois espaces reliés génèrent trois îlots où prendront place les bâtiments. En principe quatre constructions par îlot. A l'ouest de la parcelle, les bâtiments seront moins hauts – trois étages plus attique –, afin de faciliter la transition avec les villas qui bordent l'avenue des Pins. Ailleurs, les bâtiments pourraient avoir quatre étages plus attique.

Des espaces communs, des locaux de service, et des commerces de proximité seront aménagés «pour offrir une vie de quartier qu'on espère riche et agréable», précise Sandro Pacifico. Les voitures, exception faite des véhicules de secours, n'entreront pas dans la zone d'habitation. Un parking de 90 places, correspondant aux normes VSS, qui définissent les besoins en stationnement en fonction des affectations, en l'occurrence 0,6 véhicule par habitant, sera aménagé sous la surface.



Ronei Falvino, responsable du bureau AggloY, Sandro Pacifico, architecte, Yvan Débieux, syndic de Pomy, William Wutrich, directeur de la Fondation Prisma, et Yann Pathey, cogérant de Gefiswiss. MICHEL DUPERREX

## La Fondation Prisma va investir 40 millions de francs

La Municipalité de Pomy a choisi de confier la réalisation du quartier de Longemale à Prisma, une fondation récemment créée, qui permet à des caisses de pension romandes de réaliser des investissements en respectant les normes ESG, qui tiennent compte des impacts sur l'environnement. Il appartiendra au Conseil général, dans sa séance de juin prochain, de valider le droit de superficie dont devrait bénéficier Prisma.

Initiateur et directeur de cette fondation, William Wutrich a expliqué que la réalisation du quartier nécessitera un investis-

sement de 40 millions de francs. A l'heure qu'il est, cette fondation a des constructions en cours pour plus de 100 millions de francs. «Ce quartier nous permettra de tirer un trait avec la Suisse allemande, où plusieurs fondations de prévoyance ont déjà manifesté leur intérêt pour notre concept», explique William Wutrich.

Le directeur de Prisma souligne par ailleurs l'intérêt d'un circuit où le futur locataire, bénéficiaire ou cotisant d'une fondation LPP, alimente par son loyer le capital de sa fondation de prévoyance.

## Le Comptoir du Nord vaudois est désormais repoussé à l'automne

YVERDON La manifestation est dorénavant prévue du 24 septembre au 3 octobre.

Les organisateurs du Comptoir du Nord vaudois ont écrit aux exposants cette semaine pour les informer qu'il ne sera pas possible d'organiser à la fin du mois d'avril la manifestation tant attendue. «Des nouvelles mesures sanitaires ont été décidées par le Conseil fédéral le 19 mars avec une mise en application le 22 mars. Ces directives, contraignantes et indépendantes de notre volonté, ne nous permettent pas de réaliser notre manifestation dans de bonnes conditions aux dates prévues, soit du 30 avril au 9 mai; il y a même de fortes probabilités que les autorités ne délivrent pas l'autorisation nécessaire pour l'ouverture. Une nouvelle évaluation de cette crise aura lieu le 14 avril par les autorités compétentes. En conséquence, nous vous annonçons un

nouveau report de la manifestation», écrit le comité d'organisation, présidé par Pierre Gasser.

Les nouvelles dates retenues prévoient désormais une manifestation débutant le 24 septembre et se terminant le 3 octobre et «qui, nous l'espérons, pourra se tenir à la satisfaction de tous les acteurs, et sous réserve que nous obtenions les autorisations nécessaires. Nous continuons de suivre avec attention les directives imposées par notre Conseil fédéral. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant en fonction de l'évolution de la situation. Une fois de plus, nous vous remercions pour votre patience et espérons pouvoir compter sur votre compréhension», écrivent les organisateurs. • **Réd**

## Un projet durable ?

Yverdon-les-Bains Durable peut soutenir vos projets concrétisant la durabilité

Les échéances pour déposer votre dossier :

14 avril, 14 septembre, 2 novembre

Conditions et inscription sur:  
[www.ylb.ch](http://www.ylb.ch) → Aides et subventions



Durable